

SANTE MENTALE EN MILIEUX RURAL

Document de réflexion

Présenté au

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Jean-Claude Poissant
Député de La Prairie
Secrétaire parlementaire du ministre
de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
31 octobre 2017

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE DE LA DEMARCHE	1
--------------------------------------	----------

COMITE SENATORIAL	1
--------------------------------	----------

CERTAINS ÉLÉMENTS FACTUELS	2
---	----------

Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec	2
--	---

National stress and mental survey of Canadian farmers Report to the Canadian agricultural safety association.....	3
---	---

A Qualitative Analysis of Suicide Ideation among Manitoban Farmers	5
--	---

DES ORGANISMES ET DES GROUPES ENGAGES AU CANADA ..	5
---	----------

Manitoba	6
Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services	6

Saskatchewan.....	6
Farm Stress Line – Support for Rural Saskatchewan.....	6

Île du Prince Édouard.....	7
Farm Assistance Program.....	7

Québec	8
Au Cœur des familles agricoles	8

AU NIVEAU FEDERAL	11
--------------------------------	-----------

CONCLUSION	12
-------------------------	-----------

CONTEXTE DE LA DEMARCHE

Le député de La Prairie veut sensibiliser le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire concernant la problématique de la détresse psychologique dans les milieux agricoles et ruraux du Canada.

Les agriculteurs du pays contribuent au dynamisme des communautés rurales. Améliorer leur santé psychologique c'est aussi contribuer à améliorer la santé générale des communautés rurales canadiennes.

COMITE SENATORIAL

En juin 1993, le comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts présentait un rapport intérimaire intitulé Le stress des agriculteurs : dimensions économiques, conséquences humaines.

Le Comité estime que la notion de développement durable appliquée aux agriculteurs eux-mêmes est très importante. La personne humaine est la pierre angulaire de tout développement durable dans le domaine de l'agriculture et il importe par conséquent de préserver sa santé. Le Comité avance que les niveaux de stress signalés par les collectivités agricoles sont jugés inacceptables. Quand on sait que le stress est la cause d'ennuis de santé, de blessures et d'accidents mortels, on est davantage porté à le considérer comme un grave problème revêtant une importance nationale.

Il indique également qu'afin de réduire le stress des agriculteurs, il faut faire appel à de nombreux secteurs de la société canadienne.

Quant aux agriculteurs et à leurs familles, ils doivent être les premiers à admettre l'existence du stress et à en exposer clairement ses effets. Les éducateurs, les chercheurs, les fournisseurs de services et les législateurs peuvent axer la politique gouvernementale sur les domaines névralgiques de

*manière à trouver des solutions au problème du stress. **La prospérité de nos exploitations agricoles et la santé de nos agriculteurs sont étroitement liées et méritent notre appui.***

Après plus d'une vingtaine d'années, est-ce que les préoccupations du comité sénatorial sont toujours actuelles?

CERTAINS ÉLÉMENTS FACTUELS

Au fil du temps, des études et des actions à l'échelle du pays ont contribué à reconnaître et à tenter d'enrayer les problèmes liés au stress que vivent les agriculteurs.

ENQUETE SUR LA SANTE PSYCHOLOGIQUE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUEBEC

Cette étude avait pour objectif d'évaluer la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec, membres du réseau de la Coop fédérée. Un questionnaire a d'abord été administré à 1338 producteurs de lait, de porcs et de volailles en décembre 2005 et janvier 2006. Des entretiens focalisés (focus groups) ont ensuite été réalisés auprès de vingt producteurs de grandes cultures au printemps 2006.

Faits saillants :

- *Notre population agricole n'est pas en bonne santé psychologique*
- *50,9 % des répondants se situent à un niveau élevé de détresse psychologique*
- *Les femmes proportionnellement plus nombreuses dans la catégorie de détresse élevée (59,2% des femmes contre 49,5% des hommes)*
- *73,5% des agriculteurs sont régulièrement stressés, de la moitié du temps à presque toujours*
- *Les personnes comprises entre 35 et 54 ans sont le plus affectées*

Liste des problèmes causant le stress chez les agriculteurs :

- *Diminution des revenus*
- *Augmentation des dépenses*
- *Obligations environnementales*
- *Instabilité des marchés*
- *Paperasse à remplir*
- *Maladies des animaux*
- *Charge de travail*
- *Coût et incertitude des quotas*
- *Concurrence mondiale*
- *Imprévisibilité de la météo*
- *Endettement*
- *Obligation de performance*

5,7 % des producteurs agricoles ont pensé sérieusement à se suicider au cours des douze derniers mois comparativement à 3,9 % dans la population québécoise

Cette étude trace un portrait préoccupant de l'état de la santé psychologique des agriculteurs.

La détresse a besoin d'être reconnue et entendue et il faut encourager les initiatives permettant de la réduire en visant les facteurs de risque qui menacent la santé psychologique.

Il faut essayer de minimiser l'impact des stressseurs :

- *En travaillant à briser l'isolement*
- *En sensibilisant la population agricole à l'importance de s'ouvrir et d'être à l'écoute*
- *En favorisant le soutien des proches*

NATIONAL STRESS AND MENTAL SURVEY OF CANADIAN FARMERS REPORT TO THE CANADIAN AGRICULTURAL SAFETY ASSOCIATION

Western Opinion Research Inc. a réalisé en 2005 une enquête auprès de 1100 producteurs agricoles à travers le Canada. Cette enquête a été

réalisée en utilisant les données de Statistique Canada sur la répartition des exploitations agricoles.

Près des deux tiers des agriculteurs canadiens se sentent stressés sur leurs fermes. Un agriculteur sur cinq se décrit comme étant « très stressé » tandis que près de la moitié se décrivent comme étant « un peu stressés ».

Les préoccupations financières liées aux prix des matières premières, la crise de l'ESB, et les finances agricoles de manière générale sont identifiées par les agriculteurs comme étant les plus gros facteurs provoquant un stress. Cette situation est relativement uniforme dans toutes les régions au Canada, et ce, nonobstant la taille des exploitations agricoles.

Près de 2 agriculteurs sur 10 au Canada ont parlé avec un professionnel de la santé de leur situation de stress et de santé mentale.

Un peu moins de la moitié des agriculteurs connaissent les ressources dont ils disposent pour gérer le stress et la santé mentale. Quatre agriculteurs sur dix estiment qu'ils peuvent gérer efficacement le stress et la santé mentale par eux-mêmes.

Cette enquête identifie trois éléments causant des niveaux de stress de moyens à très élevés :

- *Mauvaise récolte / production*
- *Les politiques gouvernementales*
- *Situation financière de la ferme*

À l'échelle nationale, la majorité des agriculteurs préfèrent les rencontres individuelles avec quelqu'un pour parler de stress et de santé mentale plutôt que de participer à des séances de groupe ou à une aide téléphonique.

A QUALITATIVE ANALYSIS OF SUICIDE IDEATION AMONG MANITOBAN FARMERS

Les études canadiennes portant sur le suicide dans les populations rurales et agricoles demeurent rares. Pour mieux comprendre ce phénomène, un paradigme de recherche qualitative a été utilisé pour analyser les formulaires de rencontre de 29 individus qui ont appelé la ligne téléphonique de soutien psychologique pour les familles agricoles et rurales au Manitoba, la Manitoba Farm and Rural Stress Line (Ligne téléphonique de soutien psychologique pour le Manitoba rural).

L'analyse du contenu a révélé sept thèmes majeurs, dont les stratégies d'adaptation, les préoccupations financières, les problèmes de santé, la préservation de la famille, les événements incontrôlables, le stress familial, et la culture agricole. En accord avec les recherches antérieures, on y montre que les agriculteurs semblent vivre divers événements stressants, les finances étant une inquiétude clé. En outre, les agriculteurs rapportent des caractéristiques communes qui ne mènent pas à un comportement de recherche d'aide. L'étude indique un besoin d'augmenter les services destinés spécifiquement aux agriculteurs manitobains.

DES ORGANISMES ET DES GROUPES ENGAGES AU CANADA

Cette préoccupation entourant la santé psychologique des agriculteurs et des milieux ruraux est bien présente dans toutes les provinces du Canada. Elle se traduit par l'implication d'organismes dédiés aux questions relatives à la santé mentale.

MANITOBA

Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services

Offre des services téléphoniques, des conseils et un soutien aux agriculteurs en ligne pour les Manitobains des communautés rurales et nordiques. Ils s'occupent également de l'éducation du public, d'un programme de formation des bénévoles, et un groupe de soutien de deuil du suicide. La « ligne de soutien » abrite un centre de ressources en milieu rural avec des livres, des vidéos et des articles liés à la santé mentale en milieu rural.

SASKATCHEWAN

Farm Stress Line – Support for Rural Saskatchewan

Service 24 heures par jour. Sept jours par semaine. Gratuit et confidentiel. Il n'y a pas d'affichage d'appel.

Le Farm Stress Line peut aider pour :

- *Clarifier les problèmes ou les d'inquiétudes et rechercher des solutions*
- *Mettre en contact avec l'organisation appropriée, les services professionnels le programme qui convient le mieux aux besoins*
- *L'écoute et le soutien dans un environnement sécuritaire, neutre et sans jugement*

Les conseillers de crise interviennent sur les sujets suivants :

Santé mentale - Stress, dépression, pensées suicidaires

- *Violence conjugale*
- *Conflits de jeunes parents*
- *Violence envers les personnes âgées*
- *Difficultés relationnelles*
- *Obligations parentales*
- *Dépendances*

- *Maltraitance et négligence envers les enfants des enfants et de négligence*
- *Difficultés financières*

ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD

Farm Assistance Program

Service confidentiel offrant des services professionnels aux agriculteurs et à leurs familles. Ce programme reconnaît que certains problèmes peuvent affecter la vie familiale et la performance au travail. Les services sont sans frais pour les agriculteurs et leurs familles membres de la PEI Federation of agriculture.

Les conseillers professionnels ont des champs d'expériences variées dans les domaines suivants :

- *Stress et anxiété*
- *Traumatismes à la suite d'accidents*
- *Alcool et drogues*
- *Deuils*
- *Problèmes de couples*
- *Dépression*
- *Soins des personnes âgées*
- *Affaires familiales et parentales*
- *Questions légales*
- *Difficultés d'apprentissage*
- *Médiation*
- *Conflits au travail*
- *Orientation de carrière*
- *Problèmes d'humeur*
- *Enfants et adolescents*

QUEBEC

Au Cœur des familles agricoles

Au Cœur des familles agricoles, c'est un service gratuit pour aider, soutenir, informer et établir des contacts.

La mission de l'organisme sans buts lucratifs Au cœur des familles agricoles est de créer un réseau d'entraide au sein même du milieu agricole. L'organisme privilégie une approche proactive et participative d'intervention. Ce qui implique la mobilisation de tous les gens gravitant autour des travailleurs agricoles et de leurs familles. Formation, sensibilisation et entraide communautaire sont les éléments qui sous-tendent la mission de l'ACFA.

L'objectif de l'organisme est de diriger les familles agricoles vers les ressources communautaires disponibles, selon les besoins:

- Faire des suivis auprès des agences et services communautaires;
- Sensibiliser les intervenants collaborateurs en vue d'une action concertée et adaptée à la réalité agricole;
- Agir en matière de prévention et de santé mentale;
- Sensibiliser le public à la réalité agricole québécoise actuelle.

L'organisme cible :

- Les agriculteurs
- Les membres de la famille
- Les travailleurs agricoles
- La relève

Les travailleurs de rang interviennent auprès des personnes en détresse, peu importe leur âge.

L'organisme possède une maison de répit. L'objectif de la «Maison ACFA» est d'offrir aux membres des familles agricoles en difficulté un havre de paix, en marge des activités trépidantes de la ferme, pour leur permettre de récupérer et ultimement, de retrouver la pleine possession de leurs moyens. L'approche privilégiée est celle d'une démarche de relation d'aide où interviennent des spécialistes en rapport avec les problématiques concernées. Elle permet :

- *D'offrir un havre de paix aux producteurs en difficulté ;*
- *De prendre du recul face à un problème sur la ferme ou dans la famille ;*
- *De ventiler leurs préoccupations par une écoute active ;*
- *De favoriser une prise de conscience ;*
- *De sortir du cercle vicieux de l'isolement ;*
- *D'identifier les problématiques ;*
- *De chercher des solutions et faire renaître de l'espoir*
- *De retrouver l'équilibre : famille, travail, vie sociale, loisirs ;*
- *D'offrir un accompagnement au moyen de ressources spécialisées.*

Les statistiques des 9 premiers mois de l'année 2016 sont éloquentes et permettent de dresser un portrait de la clientèle et de faire certains liens avec les sujets qui préoccupent les agriculteurs, leurs familles et leurs proches.

Nombre de client à ce jour :		84	
Demandeur d'aide 1er appel	Ami	7	8%
	Associé	1	1%
	Client lui-même	46	55%
	Conjoint	10	12%
	Conseiller financier	2	2%
	Enfant	3	4%
	Famille étendue	7	8%
	Fournisseur de produits agricoles	1	1%
	Parent (père, mère)	2	2%
	UPA	0	0%
	Voisin	0	0%
	Autre (préciser)	4	5%

Qui vous a parlé de nous (référé par)	Ami/voisin	5	8%
	ACFA	31	47%
	CSSS	2	3%
	Employeur agricole	1	2%
	Institution financière	3	5%
	Média d'information	2	3%
	Membre de la famille	13	20%
	Organisme communautaire	0	0%
	UPA	0	0%
	Autre (préciser)	9	14%

Sexe	Féminin	39	47%
	Masculin	44	53%
Âge moyen		41,7564103	
Groupe d'âge	25 ans et moins	7	13%
	26-35 ans	11	21%
	36-45 ans	13	25%
	46-55 ans	13	25%
	56-65 ans	7	13%
	Plus de 65 ans	2	4%
Occupation à la ferme	À temps plein à la ferme	52	65%
	À temps partiel à la ferme	16	20%
	À l'extérieur de la ferme	12	15%

Secteur de production principale (1)	Acéricole	0	0%
	Apicole	0	0%
	Avicole	0	0%
	Bovin	1	1%
	Caprin	0	0%
	Cultures commerciales	7	9%
	Cunicole	0	0%
	Fruits et légumes de transformation	0	0%
	Grand gibier	0	0%
	Laitier	53	69%
	Maraîcher	6	8%
	Ovin	1	1%
	Pomme	0	0%
	Pomme de terre	0	0%
	Porcin	7	9%
	Serricole maraîcher	0	0%
	Veau de grain	2	3%
	Végétaux d'ornement	0	0%
	Viticole	0	0%

Les producteurs laitiers représentent à eux seuls 69% de la clientèle d'ACFA des 9 premiers mois de l'année 2016.

AU NIVEAU FEDERAL

En 2007, le gouvernement fédéral a créé la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC). Dotée d'un financement de 130 millions de dollars, elle a pour mandat d'exercer pendant dix ans un « rôle moteur dans l'amélioration du système de la santé mentale et dans l'évolution des attitudes et des comportements des Canadiens à l'égard de la santé mentale ». La création de la CSMC découle d'une recommandation clé que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie formulait dans son rapport de 2006, intitulé *De l'ombre à la lumière : la transformation des services concernant la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada*. La CSMC entreprend de nombreux projets et initiatives se rapportant aux maladies mentales qui visent notamment la stigmatisation, l'aide aux sans-abri atteints de maladies mentales, la promotion de l'échange de connaissances, et l'acquisition de compétences et d'outils qui aident à faire face aux problèmes de santé mentale dans la vie quotidienne.

En 2012, la CSMC a publié *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, dans lequel elle définit six orientations stratégiques pour améliorer les soins en santé mentale au Canada :

- 1. Promouvoir la santé mentale tout au long de la vie à la maison, en milieu scolaire et au travail, et prévenir le plus possible les maladies mentales et le suicide.*
- 2. Promouvoir le rétablissement et le bien-être et défendre les droits des personnes de tout âge ayant des troubles mentaux ou une maladie mentale.*
- 3. Donner accès à la bonne combinaison de services, de traitements et de formes de soutien en temps opportun, là où les personnes en ont besoin.*
- 4. Réduire les inégalités en ce qui a trait aux facteurs de risque et à l'accès aux services en santé mentale et mieux répondre aux*

- besoins des diverses communautés ainsi qu'à ceux des communautés du Nord.*
- 5. Travailler avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour répondre aux besoins distincts de ces populations en matière de santé mentale en reconnaissant le caractère unique de leur situation, leurs droits et leur culture.*
 - 6. Mobiliser le leadership, améliorer les connaissances et favoriser la collaboration à tous les niveaux.*

La compétence en matière de santé mentale est une question complexe parce que la santé mentale est trop multidimensionnelle pour se limiter à un seul ordre de gouvernement. C'est un domaine où il peut y avoir des chevauchements entre la prestation des soins de santé par les provinces et les territoires et des règlements fédéraux en matière pénale, ainsi que des initiatives fédérales de portée pancanadienne ou ciblant certains groupes de population. La Cour suprême du Canada est d'avis que le droit de la santé est un domaine dans lequel on doit encourager le « fédéralisme coopératif ». L'appui à cette approche concertée en matière de santé mentale se reflète dans la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada de la Commission de la santé mentale du Canada, stratégie qui invite tous les ordres de gouvernement à jouer un rôle dans les mesures à prendre pour donner suite à ses recommandations et à collaborer dans les domaines de compétence partagée.

CONCLUSION

Nous pouvons établir qu'il y a une préoccupation à l'échelle du pays pour la santé mentale des agriculteurs, de leurs familles et de leurs communautés. Les initiatives et stratégies mises en place à notre niveau et dans les provinces sont louables et témoignent d'un besoin spécifique au secteur agricole et rural.

Il faut porter une attention particulière à la santé mentale des agriculteurs dont le milieu de travail est aussi leur milieu familial et

communautaire. Cette situation à elle seule illustre le rayonnement considérable que peut avoir une situation de stress, de détresse psychologique ou de santé mentale sur l'écosystème familial et communautaire.

Il serait intéressant que le Comité permanent poursuive la réflexion sur ce sujet afin de contribuer à mettre à jour nos connaissances pour éventuellement proposer les mesures les plus appropriées aux agriculteurs et aux milieux ruraux.